

Le réseau Fermecophyto décolle

Fer de lance du plan Ecophyto 2018 pour sa partie agricole, le réseau Fermecophyto entre dans sa phase de déploiement. Début 2011, il comptera cent groupes d'une dizaine de fermes.

Objectif : produire des références sur les systèmes de cultures économes en pesticides, faciliter des évolutions similaires chez ceux qui ne le sont pas encore (économes) avec, entre autres, des actions de démonstration. Les candidatures doivent être remises avant le 15 octobre aux DRAAF. Un enjeu sur lequel le Rad-Civam est mobilisé de longue date.

18 groupes d'une dizaine de fermes ont été choisis début 2010 pour tester le fonctionnement d'un réseau national de références et de démonstration nommé Fermecophyto. Parmi ces "éclaireurs", trois Civam : l'Adage (35), le GDCivam 36, et le Civam de Chatellerault (86). Chaque groupe perçoit 33 500 €/an pour fonctionner. Autrement dit, l'équivalent d'un mi-temps ingénieur pour animer le groupe dans sa démarche ecophyto, rapporter les données sur les 8 à 15 fermes du groupe et réaliser des actions de démonstration. Un financement très correct. Mais qu'on ne s'y trompe pas: il y a bien un mi-temps de travail à fournir pour que le réseau tienne ses promesses en terme de production de références.

Chat échaudé craint...

Le Grapea (85), l'Adeas (72) et le Cedapa (22) avaient également candidaté. Deux d'entre eux ont été écartés le 11 février malgré la notation favorable des experts. Le Rad, la FNCivam ainsi que plusieurs ONG (WWF, MDRGF, FNH) ont alerté les ministres concernés sur cette irrégularité et sur les risques de dérives que nous percevions dans la gouvernance du réseau naissant. Sans qu'on ait eu d'explication nette sur cet épisode, le ministère assure que la procédure de sélection de la phase de déploiement sera "réglo". Une certaine confiance est rétablie mais la vigilance reste de mise : chat

échaudé... Et certains points de gouvernance restent encore à éclaircir.

Ceci dit, le ministère de l'agriculture est bien dans un rôle d'arbitrage, l'INRA conserve sa mission de pilotage de l'expertise, le ministère de l'environnement veille. De nombreux acteurs partagent l'ambition qu'il ne soit pas fait n'importe quoi avec les moyens alloués à Fermecophyto (qui proviennent de la redevance sur les pollutions diffuses).

Fusée à deux étages

Ce réseau est construit afin que tous les volontaires pour une vraie démarche ecophyto puissent y accéder : ceux qui sont avancés et ceux qui le sont moins. C'est l'idée de la fusée à deux étages. Avec un objectif minimum pour tous : tendre vers 70 % de l'IFT de référence régionale par filière dans les 3 ans.

Les dossiers doivent être remis aux DRAAF pour le 15 octobre par chaque groupe candidat.

Toutes les candidatures sont envoyées à un comité technique national d'évaluation piloté par l'INRA. Le comité de pilotage choisira les dossiers en fonction de l'avis de ce comité technique et de l'avis régional.

Une lettre d'engagement est demandée à chaque agriculteur.

Les maîtres d'oeuvre locaux s'engagent également sur les moyens qu'ils doivent y consacrer, en particulier le mi-temps.

Le plan Ecophyto 2018 a pour but de réduire de 50% entre 10 ans la pollution chimique des pesticides. Ce plan prévoit l'implémentation de nouvelles réglementations de référence de démonstration et de référence pour les systèmes de culture économes en pesticides. Le réseau Fermecophyto est un des outils de référence et de démonstration mis en place par le ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la forêt. Le réseau Fermecophyto est un des outils de référence et de démonstration mis en place par le ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la forêt. Le réseau Fermecophyto est un des outils de référence et de démonstration mis en place par le ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'alimentation et de la forêt.

Ce réseau de 100 groupes d'une dizaine de fermes devrait être opérationnel début 2011.

Pour l'heure, malgré nos demandes d'activer les MAE phytos 4,5,6 et SFEI et GCE dans le cadre de ce réseau expérimental, nous n'avons toujours pas l'assurance que les agriculteurs postulants puissent bénéficier d'une compensation autre que l'appui technique dispensé par leur animateur, (rebaptisé "Ingénieur réseau" pour l'occasion).

C'est le talon d'Achille du dispositif. Il pourrait compromettre l'engagement, des agriculteurs dans ce réseau Fermecophyto, qui reste innovant et (un peu) ambitieux, malgré de nombreuses pressions exercées pour rogner ses objectifs. Il doit tenir le cap si la "ferme France" veut vraiment guérir de son addiction aux pesticides.

JM Lussou, RAD

Le Réseau Agriculture Durable (RAD)

Association loi 1901, créée en 1994 par des groupes de développement agricole et des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural) de l'Ouest de la France, le RAD agit pour la promotion de l'agriculture durable. Il est membre de la Fédération Nationale des CIVAM. En 2001, le RAD a fondé le pôle national INPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale) avec six autres organisations nationales en marche vers un développement agricole et rural durable.

Les adhérents : ADAC (50), ADAPA (19), ADAGE (35), ADEAS (72), Agriculture paysanne 22, Agriobio 35, ALPAD (40), APAD (50), AREAS (50), ARADEC (61), ARDEAR (81), CEVAD (53), CEDAPA (22), Civam Agriculture Durable (19), Civam Agriculture Durable (56), Civam Bio (53), D'États ruraux (76), GAB 85, Gabb Anjou (49), Gabb 32, Civam du Haut Bocage (79), Civam Defis (44), Civam Sud Deux-Sèvres (79), CNAD (58), CIVAMAD 53, GAB 22, GAB 56, GRADEL (44), GRAPEA Civam (85), Civam de Chatellerault (86), Civam du pays montmorillonnais (86)